



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord



La CSRDN dessert une clientèle d'environ 29 960 élèves, répartis dans 55 écoles du primaire et du secondaire, centre de formation générale des adultes et centres de formation professionnelle. Elle compte sur plus de 4088 employés et administre un budget de plus de 260 millions de dollars.

NUMÉRO : BC-19-03

Nous sommes à la recherche de personnes qualifiées afin de créer une banque de candidats disponibles couvrant le corps d'emploi : SURVEILLANTES OU SURVEILLANTS D'ÉLÈVES.

À titre indicatif la nature du travail :

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce une surveillance dans l'établissement scolaire et ses dépendances pour s'assurer du respect des règlements et voir à la sécurité des élèves; elle effectue des rondes, donne des avertissements, note et signale les dérogations aux personnes désignées; elle accueille et dirige les élèves et les visiteurs; elle donne des explications concernant la réglementation; au besoin, elle donne son avis pour l'élaboration et l'évaluation des règlements; au besoin, elle peut exercer la surveillance des élèves lors des examens, dans un local de retenue ou de retrait et en classe lors d'absences momentanées d'une enseignante ou d'un enseignant; elle surveille les élèves à bord ou à l'arrivée et au départ des autobus scolaires.

Scolarité et expérience :

Être titulaire d'un diplôme de 5e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir une (1) année d'expérience pertinente ayant permis d'acquérir une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines

Taux horaire : 20.55\$ à 22.35\$

PERSONNES INTÉRESSÉES DE L'EXTERNE :

Les personnes intéressées doivent soumettre leur demande écrite en joignant un curriculum vitae à jour soit par Fax : (450) 438-2551 ou par courriel à l'attention d'Anick De Lamirande delamirandea@csrdn.qc.ca. Nous vous demandons d'indiquer le numéro d'offre d'emploi dans votre correspondance. Prenez note que seules les personnes dont la candidature aura été retenue recevront un appel.